

Conseil du Centre

80^e session, Turin, 26-27 octobre 2017

CC 80/4/2

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil (26 mai 2017)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a été organisée via vidéoconférence le 26 mai 2017 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption provisoire des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2016.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 80^e session du Conseil du Centre (octobre 2017).

États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier clôturé au 31 décembre 2016

(Question à l'ordre du jour)

3. *Le Président et représentant du Directeur général* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. Il signale que la réunion a été organisée, conformément à la demande exprimée par le Conseil en octobre 2016, afin de permettre l'examen en temps utile des états financiers et le rapport du commissaire aux comptes.
4. Le document à l'examen a été publié sur le site du Centre en avril 2017 et tous les membres du Conseil en ont été avertis. Cela a laissé cinq semaines aux membres du Conseil pour poser des questions à la Trésorière du Centre et recevoir les réponses de celle-ci, et aux membres du Bureau pour mener des consultations au sein de leurs groupes respectifs. Il constate que le Bureau n'a reçu aucune question.
5. En qualité de Directeur du Centre, *le Président* prend la parole pour quelques remarques introductives.
6. Il remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de la réunion, qu'il considère comme une preuve de la coopération fructueuse entre le siège et le Centre de Turin. Il explique qu'en tant qu'organe de formation de l'OIT, le Centre opère dans le cadre politique et institutionnel « Une OIT » et que l'alignement entre le Centre et l'OIT – au siège et dans les régions – est et restera la pierre angulaire de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité des activités de formation et d'apprentissage du Centre.

-
7. Il rappelle que le Centre doit relever de nombreux défis pour atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés. S'il reçoit des contributions volontaires du gouvernement italien et de l'OIT, il doit toujours générer la majorité de ses recettes pour assurer sa pérennité. Dans sa quête, le Centre développe et réalise des formations de qualité élevée, pertinentes et à la mesure des mandants de l'OIT.
 8. Le Directeur du Centre signale également que, chaque année, le Centre doit s'assurer des recettes suffisantes pour couvrir ses frais fixes et variables. Ces dernières années, il a eu la chance d'enregistrer un excédent raisonnable qu'il peut investir dans ses activités de formation et dans l'entretien des infrastructures. Si l'on se penche sur le calendrier, on voit que le Centre réalise des activités prévues de longue date, ainsi que des activités sur mesure, sur le campus et sur le terrain.
 9. Il ajoute que le Centre continue à s'efforcer d'améliorer la planification de ses activités et demande le plein soutien du siège et des bureaux locaux de l'OIT afin que le Centre puisse délivrer des formations de qualité élevée au coût le plus compétitif possible. À cet égard, il explique que le Centre a lancé un exercice de rationalisation qui rendra ses procédures internes plus efficaces et lui permettra de réagir plus rapidement aux différentes demandes.
 10. Le Directeur confirme que le Centre s'implique d'ores et déjà dans le cadre du programme de travail lié aux initiatives du centenaire et promeut le partage d'expériences autour de ces initiatives, en particulier celle sur l'avenir du travail. Pour ce faire, le Centre a adapté son offre de formation et d'apprentissage de sorte à jouer un rôle clé dans les efforts de développement des capacités institutionnelles des mandants tripartites. Le Centre continuera d'investir activement dans l'innovation afin de revoir son programme de travail et d'identifier de nouvelles sources de financement internes et externes et d'obtenir plus d'aide de l'OIT et de ses mandants dans cet exercice.
 11. Le Directeur présente le bilan des états financiers du Centre clôturés le 31 décembre 2016 et l'excédent d'exploitation de 2016. Il explique qu'ils correspondent aux résultats de la première année d'activités du Centre pour l'exercice biennal budgétaire approuvé 2016-17 et que l'excédent budgétaire final ne sera connu qu'à la fin du mois de décembre 2017.
 12. Il précise ensuite que depuis 2016, le programme et budget couvre une période biennale – dans ce cas 2016 et 2017. L'excédent budgétaire définitif de la période peut être légèrement différent des premiers résultats de 2016 en raison d'un décalage dans la comptabilisation des recettes et des dépenses. Il rappelle que le Centre gère le budget biennal sur une période de deux ans et que, dans certains cas, les dépenses prévues la première année peuvent être engagées la deuxième année et vice-versa. Ainsi, le bilan actuel doit être considéré comme provisoire jusqu'à la fin de l'exercice financier 2017 et jusqu'à ce que les comptes soient finalisés et fusionnent les deux années. La proposition d'utilisation de l'excédent budgétaire définitif sera débattue en 2018.
 13. *Le Président* invite la Trésorière à présenter les états financiers 2016.
 14. *La Trésorière* présente les états financiers et revient sur les faits essentiels;
 15. Elle confirme que durant l'année, aucune nouvelle norme comptable internationale pour le secteur public (IPSAS) n'a eu d'impact sur les états financiers du Centre. Ces normes n'ont pas non plus eu d'impact sur la préparation du budget qui est toujours présenté sur une base de comptabilité d'exercice modifiée.
 16. Les résultats budgétaires globaux pour 2016 figurent à l'état V, page 21 et montrent que le Centre a obtenu des résultats positifs avec un excédent budgétaire global à hauteur

de 1,052 million d'euros. Elle répète qu'il s'agit d'une première ébauche du solde résiduel des produits pour la première année du budget biennal 2016-17 du Centre. L'excédent budgétaire définitif du budget biennal approuvé du Centre pourrait varier sensiblement en raison d'un décalage dans la comptabilisation des recettes et des dépenses entre 2016 et 2017. Il ne devrait être connu qu'à la fin de l'exercice financier 2017 lorsque les résultats 2016 et 2017 seront fusionnés. Il sera présenté au Bureau du Conseil à la réunion de mai 2018.

- 17.** Les recettes réelles pour 2016 s'élèvent à 38,4 millions d'euros. La contribution de l'OIT était supérieure au budget de 216 000 euros en raison des variations du taux de change appliqué au moment de l'établissement du budget et des taux de conversion réels. Le Centre a également reçu la contribution volontaire du gouvernement italien à hauteur de 7,85 millions d'euros et une contribution de 250 000 euros du gouvernement portugais pour couvrir ses frais généraux d'exploitation. En outre, le Centre a reçu 750 000 euros de la ville de Turin qui a ainsi versé en 2016 sa contribution annuelle de 2013, 2014 et 2015, à hauteur de 250 000 euros par an, affectée à d'autres travaux de rénovation et d'entretien. Les produits provenant des activités de formation ont totalisé 22,9 millions d'euros et les résultats étaient conformes aux objectifs fixés en 2016. La différence de 605 000 euros, soit 2,6 pour cent, est principalement due à des ajustements de fin d'exercice et au calendrier d'exécution de certaines activités qui se prolongent l'année suivante.
- 18.** Globalement, le nombre de participants à une formation en 2016 a été plus élevé qu'en 2014, première année de l'exercice biennal précédent, de 529 participants soit 4,8 pour cent. Bien qu'il s'agisse de la première année de l'exercice biennal, le nombre total de jours-participant en 2016 était pourtant bien supérieur à 2015 de 4,3 pour cent, c'est-à-dire la deuxième année de l'exercice biennal précédent. Le Centre a également enregistré une importante augmentation de 62,6 pour cent des jours-participant pour la formation à distance, conformément à sa stratégie concurrentielle destinée à améliorer le rayonnement du centre grâce aux modalités de formation à distance. Dans l'ensemble, le Centre a généré des produits liés à la formation représentant environ 46 pour cent de son cycle biennal total. Le Centre est en bonne voie d'atteindre les objectifs de son budget biennal approuvé pour l'exercice 2016-17.
- 19.** Les dépenses réelles relatives aux postes inscrits au budget ordinaire ont été inférieures au budget d'environ 300 000 euros, soit 2 pour cent. Le Centre a répercuté sur ses dépenses de personnel les augmentations de salaire obligatoires approuvées par la Commission de la fonction publique internationale, mais elles ont été compensées par les économies réalisées en raison de la vacance de plusieurs postes au cours de l'année.
- 20.** Les dépenses réelles relatives aux consultants ont été supérieures au budget d'environ 107 000 euros, soit 22,9 pour cent. Cela s'explique par des travaux supplémentaires entrepris au cours de l'année tels que l'analyse coûts-avantages dans le secteur des publications et un recensement sur la diversité dans le Centre. Par ailleurs, une expertise a également été diligentée afin de moderniser Oracle pendant l'été, de mettre à niveau le système de paie en vue de la mise en œuvre du nouveau régime professionnel de rémunération ainsi que la nouvelle interface avec l'OIT indispensable pour transmettre les données relatives aux retraites à la CCPPNU à New York. Des consultants ont également été engagés pour évaluer les dégâts causés par les inondations de la fin de l'automne et pour préparer les plans de rénovation des espaces restauration, cafétéria et self-service qui a commencé début janvier 2017.
- 21.** Les dépenses réelles au titre des infrastructures ont été supérieures au budget de 400 000 euros, soit 22,7 pour cent. Ces dépenses supplémentaires ont été réalisées grâce aux contributions arriérées de 2013, 2014 et 2015, payées par la ville de Turin au cours de l'année. Avec ces fonds, le Centre a entrepris de rénover plusieurs logements

hôtelières et salles de classe sur le campus, d'améliorer les installations sportives en salle et en plein air, de moderniser les systèmes de vidéo-conférence, d'installer un nouveau système central d'aération dans un pavillon et de nouvelles protections de fenêtre dans un autre ainsi qu'un nouveau système de détection des incendies et d'effectuer les travaux de nettoyage suite aux inondations, qui n'étaient pas entièrement remboursés par l'assurance. Le Centre a acheté de nouveaux meubles pour de nombreuses chambres et effectué des travaux de peinture dans trois pavillons.

- 22.** Les frais généraux d'exploitation ont été supérieurs au budget de 139 000 euros, soit 19,5 pour cent. Ceci est principalement dû à la disposition prise pour couvrir les frais administratifs relatifs au tribunal de l'OIT qui n'étaient pas inclus par le passé.
- 23.** Les frais variables totaux ont été inférieurs au budget d'environ un million d'euros, soit 6,5 pour cent. Ces dépenses étaient alignées sur les produits perçus pendant l'année provenant des activités de formation et des publications et ont également fluctué selon le type d'activités assurées par le Centre. Les jours-participant en matière de formation à distance ont notablement augmenté alors que le nombre de jours-participant pour les activités « mixtes-C » et « mixtes-F » a été légèrement inférieur à la première année de l'exercice biennal précédent. En conséquence, le ratio frais variables-produits de la formation est plus faible.
- 24.** Concernant les états I et II, la Trésorière explique qu'en 2016, et en conformité avec les normes IPSAS, le Centre a comptabilisé des produits d'un montant total de 37,2 millions d'euros et des dépenses d'un montant total de 38,7 millions d'euros, pour un déficit net de 1,5 million d'euros. Les détails figurent à l'état II, page 18. Les deux principales sources de produits, qui représentent ensemble 93 pour cent des produits totaux, sont les contributions volontaires et les produits provenant des activités de formation. Les produits totaux ont diminué de 6,4 pour cent, ce qui était prévu au cours de la première année du cycle d'exploitation biennal, mais le nombre total de jours-participant pour les activités de formation a enregistré une augmentation globale de 4,3 pour cent par rapport à l'année précédente. De plus, les contributions volontaires ont progressé en raison de la perception en 2016 des contributions annuelles de la ville de Turin pour les années 2013, 2014 et 2015, d'un montant de 250 000 euros par an. Également, le Centre a réalisé des gains de change sur la contribution de l'OIT. Les autres produits sont en baisse dans la mesure où le Centre a gagné 462 000 euros de moins en produits provenant des publications et 279 000 euros de moins en produits issus d'autres sources.
- 25.** Les dépenses totales ont augmenté de 1,1 million d'euros, soit 2,8 pour cent, par rapport à 2015. Les coûts salariaux ont augmenté de 1,4 pour cent, soit 200 000 euros, principalement en raison des quatre nouveaux postes créés sur le budget variable en cours d'exercice pour répondre aux besoins d'un nouveau projet pluriannuel en Afghanistan et des projets d'emplois verts, et qui ont été entièrement financés par ces deux projets. Grâce aux économies réalisées en dépenses de personnel en raison des postes vacants, le Centre est parvenu à stabiliser le niveau des coûts au cours de l'année.
- 26.** Les contrats de sous-traitance, les déplacements et autres coûts liés aux activités de formation et les frais divers ont baissé de 1,5 million d'euros, soit 8,1 pour cent, conformément au schéma des dépenses passées entre la première et la deuxième année du cycle biennal. Les frais généraux d'exploitation, l'entretien des immeubles et des abords ont augmenté de 2,5 pour cent, soit 97 000 euros, en raison de travaux d'entretien accrus sur le campus qui comprenaient la rénovation des salles de classe, des chambres d'hôtel et de l'espace de restauration, le remplacement du mobilier des chambres d'hôtel, un nouveau système de climatisation dans un pavillon et de nouvelles protections de fenêtre dans un autre, un nouveau système de détection des incendies et

d'importants travaux de nettoyage et de réparation à la suite des inondations, qui n'étaient pas entièrement remboursés par l'assurance.

- 27.** La Trésorière poursuit sa présentation avec l'état I qui montre que l'actif net du Centre à la fin de l'exercice s'élevait à près de 27 millions d'euros. La trésorerie, les équivalents de trésorerie, et les investissements s'élevaient à 12,4 millions d'euros à la fin de l'année 2016, dont le fonds de roulement de 2 millions d'euros a été investi dans des placements à court terme. Elle renvoie le Bureau du Conseil à l'état IV page 20 pour des informations détaillées sur les flux de trésorerie du Centre.
- 28.** Fin 2016, le Centre avait des sommes totales à recevoir d'un montant de 5,5 millions d'euros, soit 4,1 millions d'euros de moins qu'en 2015. Cette baisse est, en partie, liée aux efforts de recouvrement accrus et à la diminution de 1,3 million d'euros des contrats de service de formation, en fin d'année. Le solde final des sommes à recevoir de l'OIT était inférieur de 2,5 millions d'euros par rapport à 2015 en raison d'un mode de facturation plus ponctuel engagé en milieu d'année et d'un important règlement en espèces avant la fin de l'année. Les immobilisations corporelles ont également baissé de 634 000 euros en raison de l'amortissement annuel de ses actifs à hauteur de 922 000 euros, compensé par des achats s'élevant à 288 000 euros au cours de l'année.
- 29.** Elle conclut en présentant le passif qui s'élevait à 10,6 millions d'euros à la fin de l'exercice 2016 contre 11,9 millions en 2015. Une baisse de 630 000 euros des créditeurs et des charges à payer a été enregistrée en raison de la diminution du passif lié à la formation et de la baisse des contributions volontaires des bailleurs de fonds perçues à l'avance et liées à des contrats signés d'un montant de 611 000 euros. À la fin de l'exercice 2016, l'actif net du Centre s'élevait à 16,7 millions d'euros, comme indiqué dans les normes IPSAS. De plus amples détails peuvent être trouvés à l'état III, page 19.
- 30.** *Le Président* invite ensuite les membres à soumettre leurs commentaires et questions sur les états financiers de 2016.
- 31.** *Le Vice-président travailleur* remercie les auditeurs et note avec satisfaction que les états financiers ont été dressés conformément aux normes IPSAS et que, selon le commissaire aux comptes, ils présentent fidèlement la situation financière du Centre au 31 décembre Il note le passif important en termes de « produits différés » et s'interroge sur les mesures prises par le Centre pour le diminuer.
- 32.** Il fait également observer un recul du nombre de jours-participant, probablement dû à un recours intensif aux modalités d'apprentissage à distance. Il réitère l'importance d'un juste équilibre entre les modalités de formation. Il félicite, toutefois, le Directeur pour les travaux de rénovation qui ont eu un effet direct sur l'expérience d'apprentissage des participants sur le campus.
- 33.** Il salue la hausse des contributions volontaires de la ville de Turin et remercie les gouvernements italien et portugais de leurs contributions. Le Centre, en tant qu'outil de formation de l'OIT, continuera de répondre aux demandes des mandants. Comme mentionné dans le rapport des commissaires aux comptes et dans le Plan stratégique du CIF-OIT, une intégration plus poussée avec l'OIT et de nouvelles sources de financement devront être recherchées. Il note que le Centre s'inscrit parfaitement dans le programme et budget de l'OIT pour la période 2018-21.
- 34.** Pour conclure, il demande quelques explications sur la mise en œuvre de la convention collective signée en octobre 2016.

-
35. Le groupe des travailleurs est disposé à approuver les états financiers pour l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
36. *Le Vice-président employeur* prend note des états financiers, félicite le Centre pour les résultats positifs et salue l'implication du personnel. Il remercie également le gouvernement italien et la Ville de Turin.
37. Le groupe des employeurs est disposé à approuver les états financiers pour l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
38. *Le Vice-président gouvernemental* se réjouit de l'occasion qui est donnée d'examiner les états financiers 2015 et fait part de sa satisfaction quant aux informations fournies, qu'il juge claires et complètes. Il prend note des résultats positifs du Centre, qui suivent la même tendance que l'année passée. Il remercie le gouvernement italien, l'OIT et les autres donateurs pour leur soutien au Centre.
39. *Le représentant du gouvernement de l'Italie* félicite le Directeur pour cet excellent document qui met en exergue la bonne gestion financière du Centre. Il prend note de l'extension de la portée des activités mais invite le Centre à rechercher une base de financement plus diversifiée, étendue aux donateurs non traditionnels et aux partenaires bi- et multilatéraux, et à identifier des économies de coûts, y compris en maîtrisant les coûts liés au personnel.
40. *Le Président* invite la Trésorière et le Directeur adjoint du Centre à répondre aux questions posées par les groupes.
41. *La Trésorière* remercie les membres de leurs observations. Elle explique que, dans les états financiers, le passif en termes de « produits différés » correspond à la reconnaissance des contributions volontaires selon les normes IPSAS. Près de 3,5 millions d'euros du montant se rapportent aux avances de fonds des contributions volontaires liées à des contrats signés, également comptabilisées dans les actifs au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Lorsque les formations sont assurées par le Centre, le produit est alors comptabilisé dans l'état de la situation financière et le passif est diminué. L'autre partie, d'un montant de 1,3 million d'euros, correspondait aux contributions volontaires à recevoir relatives à des contrats signés. Le Centre n'a toujours pas perçu de règlements et les normes IPSAS demandent au Centre de comptabiliser les sommes à recevoir dans les actifs et le passif correspondant.
42. *Le Directeur adjoint* remercie tous les participants de leurs commentaires et suggestions. Bien que les questions relatives aux ressources humaines soulevées par le Vice-président travailleur n'aient aucun lien avec la réunion du Bureau du Conseil, il est heureux d'informer que la convention négociée avec le syndicat du personnel sur les nouveaux postes variables était en cours de mise en œuvre. Il confirme que, suite à l'accord du Bureau, les 25 fonctionnaires ont bénéficié d'un contrat à durée déterminée et que, après consultation du syndicat du personnel, la convention signée a été annexée au contrat comme faisant partie intégrante de celui-ci. Il rappelle que la convention collective précise que le personnel affecté à des postes créés sur le budget variable bénéficie de contrats à durée déterminée de deux ans en fonction des besoins opérationnels permanents et de la disponibilité des fonds, à compter du cycle budgétaire 2018-19. Il confirme que la mise en œuvre est en cours, dans le strict respect des règles et procédures en vigueur et de la convention, dans un esprit de dialogue constructif. Une consultation est en cours au Comité de négociation paritaire sur d'autres questions relatives à la convention et des solutions seront proposées afin de prendre en compte les bonnes pratiques existantes au sein de l'OIT, pour autant que l'avancement personnel soit concerné. En outre, il rappelle que le programme d'affectation temporaire

est déjà en place au Centre et donne à l'ensemble du personnel la possibilité de quitter une unité pour une autre pour une période convenue.

43. *Le Président* invite le représentant du commissaire aux comptes à présenter le rapport du commissaire aux comptes pour 2016.
44. *Le représentant du commissaire aux comptes* se réjouit de présenter ce premier rapport sur les opérations financières du Centre au nom du Président de la Commission d'audit de la République des Philippines. Dans le cadre de l'audit, le commissaire aux comptes a examiné les états financiers conformément aux Standards internationaux d'audit et a procédé à une analyse des contrôles de gestion afin, conformément à ses responsabilités, de signaler au personnel chargé de la gouvernance toute lacune en matière de contrôle interne. Il a également passé en revue les principaux processus du Centre. Le rapport comprend deux sections, l'une consacrée aux questions financières et l'autre aux questions de gouvernance.
45. Le commissaire aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers pour 2016. Le représentant se félicite de l'esprit de coopération et du professionnalisme de la Trésorière et de son équipe dans la production d'états financiers de qualité conformes aux IPSAS et apprécie les efforts déployés pour donner suite aux recommandations émises pendant toute la durée de l'audit. Plus précisément, le commissaire aux comptes souligne la nécessité d'élaborer un manuel officiel sur les normes IPSAS et sur les finances qui comprenne les politiques et procédures financières, un plan comptable formel, un schéma fonctionnel et les descriptions de système.
46. Concernant les aspects liés à la gouvernance, le commissaire aux comptes recommande que le Centre tire parti de sa gouvernance d'entreprise actuelle en s'efforçant de l'améliorer et d'y intégrer les cadres et les politiques permettant de fixer les objectifs ainsi que les moyens de les atteindre, notamment le suivi des résultats. Plus précisément, le commissaire aux comptes recommande que le cadre de responsabilisation intègre plusieurs éléments tels qu'une définition claire de la responsabilisation, les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes et les outils permettant de recueillir et de contrôler ses résultats en vue d'une plus grande transparence. Il recommande également d'intégrer au cadre de gestion des risques des définitions supplémentaires des termes essentiels, la déclaration d'appétit au risque du Centre, l'adhésion au modèle établi et à la formulation usuelle des déclarations de risque et la présentation du processus permettant une évaluation accélérée des risques à faire figurer dans le registre. Par ailleurs, une recommandation est formulée relativement au contrôle interne suggérant la création d'un cadre de contrôle interne ainsi que la rédaction d'un manuel sur les voyages et l'amélioration de la politique de gestion des actifs relative aux pertes d'actifs.
47. Il conclut en remerciant le Directeur et son équipe de leur soutien et de leur dévouement pendant l'audit et remercie le Bureau de son aide et de la reconnaissance de la valeur de leur travail.
48. *Le Directeur* invite ensuite les membres du Bureau à faire part de leurs commentaires sur le rapport du commissaire aux comptes pour 2016. Les vice-présidents travailleur et employeur prennent note du rapport et remercient les auditeurs.
49. *La Trésorière* donne des informations supplémentaires au sujet de l'examen des processus métiers et confirme que, dans le cadre de ce projet, plusieurs règles et procédures seront révisées ou créées à l'appui des processus modifiés. Ils seront ensuite regroupés dans un manuel de l'entreprise. En consultation étroite avec l'OIT, le Centre veillera à publier un manuel IPSAS. À l'avenir, la procédure d'achat sera automatisée et dématérialisée, autant que possible. Le Centre examinera également le

cadre de responsabilisation afin de clarifier les responsabilités et d'aborder les questions liées à la gestion du risque. La direction veillera à ce que le cadre de contrôle interne soit conforme aux recommandations du commissaire aux comptes.

50. *Le Vice-président gouvernemental* note que des idées novatrices pourraient être adoptées afin d'instaurer un environnement dématérialisé et identifier des processus intelligents propices à l'amélioration des activités du Centre.

Le Bureau du Conseil:

- 1) adopte les états financiers, et**
- 2) prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.**

Remarques finales

51. *Le Président* signale que le rapport de la réunion du Bureau sera présenté lors de la prochaine session du Conseil, qui aura lieu les 26 et 27 octobre 2017 à Turin. Le Bureau délègue le pouvoir d'approuver ce rapport au Président et au Secrétaire du Conseil.

52. *Le Président* remercie les membres du Bureau pour leur participation, et les secrétaires des groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre, et clôt la réunion.

Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.

Turin, juin 2017

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

M. Giulio MARINI	ITALIE
M. Abdulrahman AL MARZOOQI	EAU <i>(Vice-président gouvernemental) par vidéoconférence</i>
M. Mthunzi MDWABA (Afrique du Sud)	<i>(Vice-président employeur) par vidéoconférence</i>
M. Frederick MUIA (OIE)	<i>(Secrétariat du groupe des employeurs)</i>
M. Bheki NTSHALINTSHALI (Afrique du Sud)	<i>(Vice-président travailleur) par vidéoconférence</i>
Mme Esther BUSSER (CSI)	<i>(Secrétariat du groupe des travailleurs)</i>

Organisation internationale du Travail

M. Enrico CAIROLA	ACTRAV
M. Yasser HASSAN	CABINET

Commissaire aux comptes

M. Lito MARTIN
M. Danilo CABUG

Centre international de formation de l'OIT

M. Yanguo LIU	Directeur
M. Giuseppe CASALE	Directeur adjoint
Mme Christine BOULANGER	Trésorière
Mme Nathalie MIRABILE	Rapporteure